

Marie Ahaniz, lycéenne d'Emile-Littré, s'illustre

La place des femmes dans les trois grandes religions monothéistes : tel était le thème qu'a choisi Marie Ahaniz, élève au lycée Emile-Littré à Avranches pour le concours départemental de plaidoiries, organisé par la Ligue des droits de l'homme (LDH). Samedi 1^{er} juin, à Saint-Sauveur-Villages, treize lycéens ont participé à cette épreuve.

Selon le jury présidé par David Boyle, avocat spécialisé dans le droit des étrangers, l'Avranchinaise a su se démarquer : elle termine en effet à la première place du concours. En dix minutes, elle s'est servie sur son expérience personnelle pour appuyer son propos, elle qui est née d'une mère de confession catholique et d'un père d'origine marocaine.

« **Le trophée part pour un an à Avranches** », indique Chantal Tambour, secrétaire départementale de la LDH. Chaque année, les quatre sections de la Manche choisissent trois plaidoiries pour ce concours départemental.



Marie Ahaniz sur la scène de l'espace Louis-Costel à Saint-Sauveur-Villages. Ouest-France